

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la société LeCroy SA**, à Satigny (FOSC du 16.02.1998, p. 1160). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 06.02.2002, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal no 1644 du 11.02.2002
(00346076 / CH-660.0.042.995-1)